

Le crime d'écocide enfin reconnu par l'Union Européenne

Les atteintes à l'environnement constituent une menace grave pour nos existences, notre planète et les générations futures. Selon le site « vie publique », la criminalité environnementale est la quatrième activité criminelle la plus importante au monde. Elle est l'une des principales sources de revenus du crime organisé aux côtés de la drogue, des armes et de la traite des êtres humains, selon le Parlement Européen.

En 2019, le groupe Socialiste à l'Assemblée Nationale a émis une proposition de loi visant à reconnaître le crime d'écocide, défini comme une action responsable de la destruction ou dégradation d'un écosystème, dommageable à l'environnement et aux conditions de vie d'une population

Par exemple, 427 réacteurs nucléaires sont en fonctionnement effectif dans 31 pays. Même en fonctionnement normal, la filière nucléaire affecte les humains et les écosystèmes car l'extraction minière de l'uranium génère d'énormes pollutions.



Centrale Nucléaire de Dampierre

Que propose l'Union Européenne ?

Mardi 7 Février 2024 les députés européens ont accepté la révision d'un texte visant à punir les écocides au sein de l'UE.

Une grande nouveauté : la notion d'infractions qualifiées pour se référer à la destruction d'écosystèmes avec des dommages à la qualité de l'air, du sol ou de l'eau. Cette définition est très proche de celle d'écocide telle qu'élaborée par la Fondation « Stop écocide » et l'Alliance internationale des parlementaires pour la reconnaissance de l'écocide (d'après Ouest France).

Ce texte permet aussi de reconnaître un écocide même si il a été commis sous autorisation administrative comme par exemple le dépôt intentionnel de déchets dans des rivières.

Les chefs d'entreprises ayant commis des écocides pouvant être mortels peuvent être condamnés à de lourdes amendes et à des peines allant jusqu'à 10 ans d'emprisonnement.

Rédiger des lois pour punir l'écocide permet de rendre responsable les entreprises de leur actions, de protéger l'environnement et les écosystèmes. Ces lois rendent justice aux communautés et aux individus touchés par ces crimes environnementaux. L'écocide peut avoir de graves impacts sur les populations partout dans le monde comme par exemple un accès très restreint à l'eau et aux vivres. Il paraît donc indispensable qu'il soit également reconnu à l'échelle mondiale.